

APPORTER UN APPUI TECHNIQUE AUX BRANCHES PROFESSIONNELLES

Accompagner les trois branches professionnelles de la Construction est une des missions centrales et un des enjeux phares de Constructys pour anticiper les mutations structurelles, technologiques, écologiques et économiques, et leurs effets en termes d'emploi. En 2020, l'Opérateur de compétences a poursuivi sa mission aux côtés des branches du Bâtiment, du Négoce des Matériaux de Construction et des Travaux Publics par la réalisation d'études et de travaux communs.



EDEC TRAVAUX PUBLICS

UN PLAN D'ACTION POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DANS LES TRAVAUX PUBLICS

L'État, la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et Constructys ont signé un Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) en décembre 2019, pour une durée de trois ans. Cet accord permet de mener des actions d'anticipation, de soutien et de développement de l'emploi et des compétences dans les territoires. En 2020, plusieurs actions ont été finalisées et d'autres sont à venir.

LES ACTIONS FINALISÉES EN 2020

- Mise en place des instances de pilotage
- Réalisation d'une étude sur les métiers en tension
- Révision des référentiels de 9 CQP de la branche

LES ACTIONS À VENIR

- Réalisation d'une étude sur les facteurs d'attractivité des métiers
- Création d'un escape game sur les métiers
- Actualisation des 42 fiches métiers
- Création d'une offre de formation sur la mécanique d'engins en réalité virtuelle
- Création d'un diagnostic dédié à l'innovation pour les entreprises
- Réalisation d'une enquête emploi-formation auprès des entreprises de 50 salariés et plus, en partenariat avec le réseau des CERC

CAS CONCRET

CAP SUR L'ALTERNANCE : AUX CÔTÉS DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Marquée par un important travail de mise à jour des certifications pour les branches du Bâtiment, du Négocio des Matériaux de Construction et des Travaux Publics, 2020 est aussi l'année où Constructys a apporté un appui technique aux branches professionnelles pour la définition des « coûts-contrat » pour l'apprentissage.

Une nouvelle mission pour les branches professionnelles

La loi « Avenir professionnel » réforme en profondeur l'apprentissage et confie désormais aux branches professionnelles la détermination des montants de prise en charge des contrats d'apprentissage, à savoir le « coût-contrat ».

Afin d'accompagner cette évolution, Constructys a mené dès 2019 un travail d'analyse sur un grand nombre de certifications et a proposé aux branches professionnelles une méthodologie pour déterminer les niveaux de prise en charge pour les diplômes et titres relevant de leur périmètre. Grâce à ce travail, les niveaux de prise en charge de ces certifications ont pu être intégrés au référentiel de France compétences, l'outil indispensable pour la mise en œuvre du financement des contrats d'apprentissage.

Pro-A : un nouveau dispositif pour former les salariés

Le dispositif Pro-A de reconversion ou de promotion a pour objectif de permettre aux salariés de changer de métier ou d'évoluer au sein de l'entreprise par la coconstruction d'un projet de formation en alternance.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce dispositif, les premiers accords de branche ont été étendus pour les Travaux Publics [arrêté d'extension paru le 19 septembre 2020] et pour le Négocio des Matériaux de Construction [arrêté d'extension paru le 18 novembre 2020].

Ces accords ont permis de définir la liste des certifications professionnelles éligibles au dispositif, qui comprend des diplômes de l'Éducation nationale, des titres professionnels du ministère du Travail et des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) de branches.



SUR
4 467

CERTIFICATIONS
LES BRANCHES PROFESSIONNELLES SE SONT
POSITIONNÉES SUR LES NIVEAUX DE PRISE
EN CHARGE « COÛT-CONTRAT » DE :

564
CERTIFICATIONS
POUR LE BÂTIMENT
ET LES TRAVAUX
PUBLICS

152
CERTIFICATIONS
POUR LE NÉGOCE
DES MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE : UN ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION

En 2020, deux missions ont été menées par Constructys autour des Certificats de Qualification Professionnelle : la révision des référentiels des CQP du Bâtiment, des Travaux Publics et du Négocio des Matériaux de Construction ainsi qu'une étude sur le devenir des bénéficiaires de CQP.

Révision des CQP du Bâtiment et des Travaux Publics

Constructys a mobilisé des moyens financiers et humains pour contribuer à la révision complète des référentiels de certains CQP du Bâtiment et des Travaux Publics. Les CPNE [Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi] conjointes de ces deux branches professionnelles ont en effet lancé en 2019 un important travail qui a conduit à la révision en 2020 de 19 CQP. Réalisés sous l'égide du Groupe Technique Paritaire Certification et en partenariat avec le CCCA-BTP, ces travaux se poursuivront en 2021.

77

CQP RÉFÉRENCÉS
PAR LES CPNE CONJOINTES DU BÂTIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS DONT 8 CQP
INSCRITS AU RNCP

5

CQP RÉFÉRENCÉS
PAR LA CPNE DU NÉGOCE DES MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION, TOUS INSCRITS AU RNCP

Rénovation des CQP du Négocio

En 2020, Constructys a aussi contribué à la réalisation d'un important travail d'ingénierie de certification pour la branche du Négocio des Matériaux de Construction. 5 CQP ont été structurés en blocs de compétences et inscrits au RNCP [Répertoire National des Certifications Professionnelles]. La branche a également prévu la possibilité d'intégrer des Actions de Formation En Situation de Travail [AFEST] dans les parcours de formation de ces 5 CQP.



Étude sur le devenir des bénéficiaires de CQP

En 2020, Constructys a réalisé une étude de suivi des titulaires de CQP de la branche du Négocio des Matériaux de Construction qui souhaitait mettre en place un suivi de ses 5 CQP. La consultation de 360 titulaires d'un CQP en 2019 a permis de mesurer l'insertion professionnelle de ces titulaires, d'évaluer le lien entre leur profession actuelle et le CQP obtenu, et de recueillir les apports du CQP dans leur vie professionnelle. Les résultats mettent en exergue l'intégration du CQP comme un outil clé de la gestion des parcours au sein de la branche et une fidélisation des salariés à leur secteur et à leur entreprise.

62 %

DES TITULAIRES INTERROGÉS ONT CONNU
UNE ÉVOLUTION POSITIVE (RÉMUNÉRATION, ÉVOLUTION
DE POSTE) SUITE À L'OBTENTION DE LEUR CQP

ILS TÉMOIGNENT



Le CQP m'a permis d'accéder au poste de chef d'agence et de mieux comprendre le métier (le droit, le management des salariés, etc.). »

Chef d'agence, Île-de-France

Le CQP m'a permis de gagner en expérience, de m'affirmer sur le poste et d'évoluer au sein de mon entreprise. »

Attaché technico-commercial, Bretagne

ZOOM SUR LES ACTIONS DES OBSERVATOIRES DES MÉTIERS

Afin d'appuyer les branches professionnelles dans la mise en œuvre de leurs politiques emploi-formation, les observatoires des métiers, sous l'égide des CPNE, mènent différents travaux permettant en particulier d'identifier les besoins des entreprises et de leurs salariés, à l'appui d'études portant notamment sur les métiers en tension ou encore les mutations dans les secteurs du BTP et du Négoces des Matériaux de Construction.

Constructys héberge deux observatoires prospectifs des métiers et des qualifications : l'Observatoire des métiers du BTP, créé en 2006, et l'Observatoire des métiers du Négoces des Matériaux de Construction, créé en 2020.



DES ÉTUDES SUR LES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES AVEC LES CERC

Dans le cadre d'un partenariat avec les Cellules Économiques Régionales de la Construction (CERC), des tableaux de bord emploi-formation pour les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics ont été réalisés. Ils permettent de découvrir, région par région, les données quantitatives au niveau des différents territoires, liées à l'activité, l'emploi, la formation, les tendances et les baromètres prospectifs par métier. Un partenariat qui est renouvelé en 2021.



DES ÉTUDES ENGAGÉES POUR PRÉPARER LA CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DU NÉGOCE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, SOUS L'ÉGIDE DE LA CPNEFP DE LA BRANCHE

• Les mutations dans le secteur du Négoces des Matériaux de Construction et leurs impacts sur les compétences.

L'étude a pour objectif d'identifier les principales mutations qui impactent le secteur, les métiers et les compétences. Elle vise également à déterminer les pistes d'actions mobilisables pour accompagner les entreprises et les salariés dans leur mobilité professionnelle.

• L'enquête emploi-formation auprès des entreprises de la branche (rapport de branche 2019).

Les travaux menés visent à identifier les données emploi, via une enquête adressée aux entreprises de la branche, et à recenser via Constructys, les données formation.

• Les métiers en tension.

L'étude propose d'identifier les métiers les plus en tension, d'évaluer le niveau de tension et d'anticiper les conséquences par métier, profil d'entreprise et territoire. Elle vise aussi à comprendre les raisons de ces tensions et les mettre en perspective avec les moyens mis en œuvre par les entreprises pour anticiper les difficultés de recrutement.



ÉTUDES RÉALISÉES EN 2020 PAR L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Les mutations dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics et leurs impacts sur les compétences

Transitions numérique et énergétique, mutations économique et sociétale... de nombreuses évolutions impactent les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics. Face à ce constat, l'Observatoire des métiers du BTP a identifié et caractérisé ces mutations, afin d'évaluer leurs impacts pour le BTP et définir des pistes pour adapter les compétences des salariés, notamment en termes de formation. 13 mutations et 18 métiers ont été identifiés pour lesquels des préconisations ont été émises afin d'accompagner les entreprises et les salariés dans ces évolutions, et faciliter les mobilités professionnelles dans les entreprises.

Les métiers en tension

Au regard des difficultés de recrutement constatées dans de nombreuses régions et de nombreux métiers, l'étude propose une définition et une méthode pour identifier les métiers en tension, évaluer le niveau de tension, analyser les raisons et proposer des pistes d'actions pour accompagner les entreprises du BTP face à ces difficultés de recrutement.

Réalisée à partir de 7 sources de données issues de l'ACOSS*, de l'INSEE** ou encore de Pôle emploi, et d'une enquête en ligne réalisée auprès des entreprises, l'étude a dressé un état des lieux des tensions au recrutement dans le secteur du Bâtiment, analysé 18 métiers du Bâtiment et 14 métiers des Travaux Publics et proposé un plan d'action. Elle a bénéficié d'un cofinancement de l'EDEC Travaux Publics pour sa partie consacrée aux métiers des Travaux Publics.

* ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale, désormais URSSAF Caisse nationale

** INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques



La reprise par les salariés d'entreprises viables économiquement

L'insuffisance des reprises d'entreprises dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics a un impact direct sur le tissu économique et l'emploi, notamment dans les territoires ruraux. C'est pourquoi l'Observatoire des métiers du BTP a souhaité disposer d'une vision de cette problématique et évaluer les besoins de montée en compétences. L'étude a identifié les enjeux liés à la reprise d'entreprises viables économiquement ainsi que les bonnes pratiques pour anticiper et réussir la transmission.

Plusieurs constats : 46 000 entreprises du BTP pourraient être fermées, faute de repreneurs, dans les 10 prochaines années. 10 000 entreprises au moins pourraient être reprises par un salarié. Le recours à la formation s'observe majoritairement dans les cas de transmission anticipés, mais parmi les salariés-repreneurs interrogés, seuls 20 % ont suivi une formation à la gestion d'entreprise.

